OFFRE D'EMPLOI

PATROUILLEUR

SAISON HIVERNALE *(DÉNEIGEMENT)*

La Municipalité de Kiamika est située dans les Hautes-Laurentides et compte une population d'un peu plus de 800 habitants permanents à laquelle s'ajoutent plus de 1 500 résidents saisonniers. Elle est reconnue pour son potentiel agricole, forestier et touristique sur un territoire de 363 km^2. Notre mission est d'offrir les meilleurs services qui soient à la population en harmonie avec son environnement afin d'assurer le bien-être de la collectivité, dans le respect de l'authenticité du milieu. La municipalité de Kiamika est maintenant responsable du déneigement et déglaçage d'environ 90 kilomètres de route.

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Sous la coordination du contremaître, le titulaire de ce poste aura comme principales fonctions:

- **Patrouiller selon l'horaire établi et les conditions météorologiques, les routes dont la municipalité à la charge**
- **Conduire et opérer le camion muni d'un épandeur à sel ;**
- **Opérer la machinerie pour charger l'épandeur à sel;**
- **Épandre des abrasifs et fondants de façon ponctuelle lors des patrouilles ;**
- **Aviser les chauffeurs-opérateurs des actions à prendre selon les conditions de la chaussée et les conditions météorologiques;**

PROFIL RECHERCHÉ

- **Avoir un bon esprit d'équipe et être courtois avec les citoyens;**
- **Être reconnu pour sa fiabilité et sa polyvalence;**
- **Être disponible, jour/soir/nuit;**
- **ATOUT MAJEUR : expérience dans le déneigement.**

FORMATIONS ET EXPÉRIENCES

- **Posséder un permis de conduire valide classe 5;**
- **Avoir une expérience minimale comme opérateur de machinerie.**

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE ET AVANTAGES

- **Heures de travail :**
  - **Saison hivernale : poste saisonnier, rotation selon horaire établie;**
  - **Doit être disponible en tout temps lors de son quart de travail;**
- **Poste syndiqué : salaire et conditions selon la convention collective de la Municipalité;**
- **Date d'entrée en fonction prévue : fin octobre.**

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 9 octobre 2026, par courriel à dg@kiamika.ca ou communiquer directement avec le directeur-général :

Monsieur Marc-André Bergeron
(819) 585-3225 poste 8221

Seuls les candidats retenus recevront un accusé de réception.
Nous souscrivons aux principes d'équité en matière d'emploi.
Dans ce texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes